



Lettre n°3 du groupe d'appui Ethique



9 novembre 2018

«L'éthique c'est l'effort pour rendre le tragique un peu moins tragique» Eric Fiat, philosophe
«L'éthique n'est pas de choisir entre blanc et noir mais entre gris et gris.» Paul Ricoeur, philosophe

Le groupe d'appui éthique a poursuivi ses réunions mensuelles de décembre 2017 à novembre 2018 et a établi son règlement de fonctionnement

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

- **Compétence du groupe d'appui éthique**
 - Le groupe d'appui éthique du Centre hospitalier de Niort est une **structure de réflexion éthique et d'aide à la décision dans des situations médicales éthiquement difficiles**.
 - Sa compétence repose sur son caractère pluridisciplinaire et sur la méthodologie acquise par ses membres lors de formation.
 - Il est membre de l'**Espace de Réflexion Ethique Régional Poitou-Charentes (E.R.E.R.)** et bénéficie ainsi de ses ressources et de son expertise.
- **Composition du groupe d'appui éthique**
 - Le groupe est **ouvert** à l'ensemble des professionnels de l'Etablissement. Il n'est pas nécessaire d'avoir une formation à l'éthique clinique ni à l'éthique au préalable, seul l'intérêt pour l'éthique prédomine.
 - D'autres professionnels, dont des personnes extérieures qui par leurs compétences professionnelles et personnelles contribuent à la réflexion éthique, peuvent être invités selon les thématiques évoquées ou peuvent rejoindre le groupe.
 - Il est demandé aux membres une **assiduité aux réunions** et de participer aux actions de formation proposées, c'est-à-dire des **formations non diplômantes de sensibilisation à l'éthique et d'analyse de situations éthiques** dispensées par M. le Dr POUGET-ABADIE.
 - Les membres s'astreignent au **respect du secret professionnel à l'égard de tout patient, usager ou professionnel** concerné par une consultation ou des échanges et réflexions sur un thème donné. Les écrits qui pourraient être produits à l'issue d'un échange ou d'une consultation garantiront l'anonymat et la confidentialité des personnes concernées et de la situation.
- **Activités du groupe d'appui éthique**
 - **Tenue de réunions mensuelles** le 1er vendredi de chaque mois de 13h à 14h au Centre d'Information et de Documentation du Centre Hospitalier de Niort pour échanger autour d'un thème défini ou pour la mise en œuvre d'une des activités du groupe .
 - **Rédaction de lettres diffusées au personnel hospitalier** pour partager les réflexions menées et les différents évènements organisés.
 - **Diffusion des évènements éthiques, des informations et écrits** notamment de l'E.R.E.R.
 - **Organisation de cafés éthiques** : l'objectif est de permettre une expression et une réflexion avec les participants à partir d'une situation vécue ou d'un thème présenté par un professionnel sur une quinzaine de minutes. Ces échanges d'une durée de deux heures sont régulés par un modérateur et sont ouverts à l'ensemble du personnel hospitalier, voir à un public plus large avec l'accord des professionnels.
 - **Organisation de conférences** pour les professionnels du secteur sanitaire et médico-social du territoire de santé ou des conférences grand public.

- Tenue de consultation éthique.

CONSULTATION ETHIQUE

La consultation éthique est une **aide à l'élaboration et la formalisation des questionnements** autour d'une situation posée. Les consultants, et tout expert métier qui pourrait être sollicité en fonction de la situation, s'engagent à respecter le **secret professionnel**, à avoir une stricte **neutralité** par rapport aux personnes concernées et à **ne pas exprimer de jugement** sur leur conduite ou leurs opinions. **La décision finale appartiendra toujours au service.**

- **Pour qui ?**
 - **Tout professionnel** du Centre Hospitalier de Niort et du secteur sanitaire et médico-social du territoire de santé dans le strict respect du champ d'activités éthique d'autres structures du territoire de santé dont relèverait le professionnel demandeur.
 - Un accord sera systématiquement demandé aux responsables du service pour pouvoir étudier la demande et solliciter toute personne pour compléter l'état des lieux de la situation. Le groupe se réserve le droit de ne pas donner suite à la demande s'il ne peut pas rencontrer toutes personnes qu'il juge indispensable.
- **Pour quelle situation ?**
 - La situation exposée doit être passée ou peut être en cours sans toutefois nécessiter une demande d'aide en urgence. Dans ce cas, le demandeur sera orienté vers d'autres professionnels en interne ou en externe.
 - Le groupe d'appui éthique se garde la possibilité de réorienter la demande vers les professionnels ou organismes plus adaptés à la problématique soulevée.
 - Le groupe d'appui éthique ne peut participer en tant que groupe à une procédure collégiale.
- **Comment ?**
 - Le demandeur prend **contact avec un membre de son choix** ou adresse un courriel à l'adresse **ethique@ch-niort.fr** pour faire part de sa demande.
 - 2 ou 3 personnes du groupe d'éthique sont chargées d'étudier la situation, en menant **une série d'entretiens avec les différentes personnes concernées** par la situation pour recueillir l'ensemble des éléments utiles.
 - Le groupe se réunit autant de fois que nécessaire pour mener son analyse éthique de la situation exposée. La **délibération** ne peut avoir lieu qu'en présence d'au moins **5 membres** du groupe d'appui éthique.
 - La délibération est portée **par écrit** et fera l'objet d'une **présentation orale** par les membres chargés de la situation auprès du demandeur ou du service concerné.

COMPOSITION DU GROUPE D'APPUI ETHIQUE

M. le Dr **POUGET-ABADIE** Jean-François- Référent éthique CH Niort
 M. le Dr **AVARGUEZ** Patrick- Chef de Service - USP-EMSP/VH
 Mme **ALBERT** Johanna – Cadre de Santé – Médecine Gériatrique
 Mme **BARREAU** Marie-France – Directrice de la Clientèle, de la Qualité, de la Prévention des Risques et des Actions Sociales
 M. **BERNIER** Dominique – Responsable – Formation Continue
 M. **BEY** Michel – Directeur de la Stratégie, Prospective, Coopération Territoriale, Filières et Personnes Agées
 Mme le Dr **BOUCHAUD** Corinne – Praticien Hospitalier – EMSP-USP
 Mme le Dr **BOUTHIER-QUINTARD** Françoise – Chef de Service – Médecine Gériatrique
 Mme **BOIZUMEAU** Isabelle – Cadre de Santé – Chirurgie Orthopédique B
 M. **FAUCHER** Eric- Cadre de Santé – Réanimation
 M. **FAUCONNIER** Luc – Cadre de Santé- C.S.A.P.A.
 Mme **FELIX** Sarah – I.D.E – H.A.D.

Mme **GALLOT-FOUET** Marina- Psychologue-EHPAD Cèdre Bleu
 Mme le Dr **GAUVIN** Eléna – Praticien Hospitalier – Réanimation
 M. le Dr **HASSI** Noureddine –Vice-Président de la CME, Chef de Pôle – Bloc anesthésie
 Mme **HILL** Charlotte – I.D.E – Psychiatrie
 Mme **JOSEPH-HENRI** Nadine – Chargée de la Cellule Juridique - DiCQPRAS
 Mme **MASSON** Guylène- Psychologue clinicienne -Psychiatrie secteur 1
 Mme **PARPAY-BLOUIN** Aude - Puéricultrice Formatrice- I.F.A.P.-I.F.A.S.
 Mme **PUISAIS** Chrystel - Cadre Formateur- IF.S.I.
 Mme **RABAULT** Patricia – Cadre de Santé – E.M.S.P – U.S.P.
 Mme le Dr **SECHET** Anne – Chef de Service – Néphrologie-hémodialyse
 Mme **VINA** Cloé – Adjoint des Cadres –S.P.J.M.
 M. le Dr **VOLARD**, Président de la C.M.E